



L'installation et la transmission

Sommaire

Édito

1.

L'installation

Le Point Accueil Installation	p•6
Le Plan de Professionnalisation Personnalisé	p•8
Les installations en Normandie	p•10
La Dotation Jeunes Agriculteurs et ses modulations	p•12
Les installations aidées en Normandie	p•13
Le profil des jeunes installés	p•14
Le niveau de Formation	p•15
Les caractéristiques des exploitations	p•16
Les productions	p•18
Les circuits courts	p•21
Le coût d'une installation individuelle	p•23
L'investissement et le financement d'une installation individuelle	p•25
L'investissement et le financement d'une installation sociétaire	p•26

2.

La transmission

S'informer	p•30
Trouver un repreneur	p•31
Trouver sa future exploitation	p•34
La mise en relation avec le RDI	p•36
Le taux de renouvellement	p•37
Période avant l'installation	p•39

Lexique

BPREA Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

BTS Brevet de Technicien Supérieur

CPA Capacité Professionnelle Agricole

DJA Dotation Jeunes agriculteurs

Exploitant agricole à titre exclusif

Exploitant dont l'activité agricole constitue la totalité de ses revenus

Exploitant agricole à titre principal

Exploitant dont l'activité agricole représente plus de 50 % de ses revenus

Exploitant à titre secondaire

Exploitant dont l'activité agricole représente moins de 50 % de ses revenus

GAEC Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

HCF Hors Cadre Familial, définition applicable relative à la modulation HCF de la DJA (et sous réserve d'avoir fourni les justificatifs attendus)

NIMA Non Issu du Milieu Agricole

PAI Point Accueil Installation

PIT Point Information Transmission

PPP Plan de Professionnalisation Personnalisé

RCP Reconnaissance dérogatoire de la Capacité Professionnelle agricole

RDI Répertoire Départ Installation

SCEA Société Civile d'Exploitation Agricole

VAE Validation des Acquis de l'Expérience

Édito

L'agriculture normande dispose, encore et toujours en 2019, d'une attractivité notable auprès des nouveaux installés. Ce constat s'impose à la lecture des données collectées et analysées dans cet Observatoire de l'Installation Transmission. Plus de 1 200 personnes ont ainsi contacté le Point Accueil Installation en 2019, tandis que 318 nouveaux agriculteurs se sont installés avec la Dotation Jeunes Agriculteurs, dans la tendance déjà définie en 2018. Si la filière Lait et les grandes cultures ont toujours le monopole des installations, les élevages de porc et de volaille n'ont de cesse de progresser. En revanche, pour la première fois depuis six années, les installations en Agriculture Biologique en Normandie sont en baisse de 20 % avec 11 projets en moins par rapport à 2019.

Les Chambres d'agriculture de Normandie sont là pour accompagner les nouveaux agriculteurs dans ces projets de plus en plus diversifiés et innovants. Pour sécuriser et pérenniser les entreprises, elles misent sur la formation. 44 % des candidats au parcours à l'installation détiennent, dans ce sens, au moins un BTS. Un porteur de projet sur quatre suit une formation pour adultes.

Bien plus qu'une vocation, le métier d'agriculteur est un challenge au quotidien, où les pratiques n'ont de cesse d'évoluer ; en témoigne la commercialisation en circuits courts qui représente 22 % des installations aidées. Au lendemain de la crise sanitaire exceptionnelle que nous venons de vivre, cette tendance sera peut-être amenée à s'accroître en 2020. La sensibilité accrue des Français à la consommation locale laisse présager des changements à venir.

Alors que l'installation individuelle est de plus en plus plébiscitée, malgré un coût moyen en hausse (environ 330 000 €), il est certain que les porteurs de projets de demain auront plus que jamais besoin de soutien, notamment au travers du Point Accueil Installation et du Point Info Transmission (PAI, PIT), du Répertoire Départ Installation (RDI) et du Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (CEPPP).

Sébastien WINDSOR

Président de la Chambre régionale
d'agriculture de Normandie

François RIHOUE

Président du groupe thématique
Installation – Transmission

Réussir son installation ou la reprise de son exploitation

UN PROJET
DE **CESSION** OU
D'**INSTALLATION** ?

BENEFICIEZ DE NOTRE
ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ

Mathieu QUESTIAU : 06 38 70 08 72

Maxime GALEA : 06 79 87 52 12

-

tir@saferdenormandie.fr

www.saferdenormandie.fr



1.

L'installation



LE POINT ACCUEIL INSTALLATION



POINT ACCUEIL INSTALLATION
NORMANDIE

C'EST

Accueillir

Tous les porteurs de projets, quelles que soient l'avancée de leurs réflexions, les productions envisagées, les débouchés...

Informier

Réglementations, démarches, statuts, aides

Orienter

Vers les partenaires du PAI, des experts, les administrations...

Suivre

Des porteurs de projet passés au PAI

Le PAI est le point d'entrée des porteurs de projets en installation agricole. Il fait l'objet d'une labellisation pluriannuelle (2018-2020) de la part de l'Etat. Sa mise en œuvre doit respecter le cahier des charges national. Guichet unique, il est cependant en relation avec de multiples partenaires (plus de 20), engagés à ses côtés par convention (dans l'accompagnement des porteurs de projet).

Plus de 1200 contacts au PAI en 2019

Nombre de personnes accueillies au Point Accueil Information

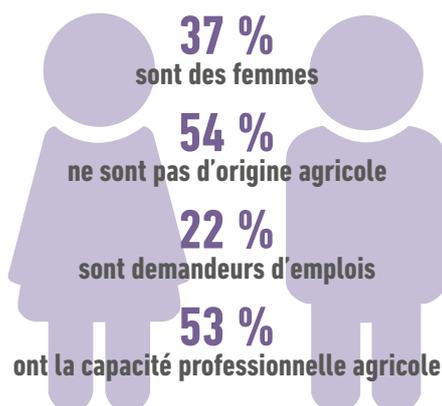
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
2014	175	61	280	230	115	861
2015	195	66	234	235	146	876
2016	204	165	186 *	252	131	938
2017	233	166	349	232	160	1140
2018	266	171	343	237	204	1221
2019	242	202	339	251	171	1205

* Du 01/06 au 31/12/2016

Nombre de contacts au Point Accueil Installation



Il accueille tous les porteurs de projet quel que soit le niveau d'avancement du projet

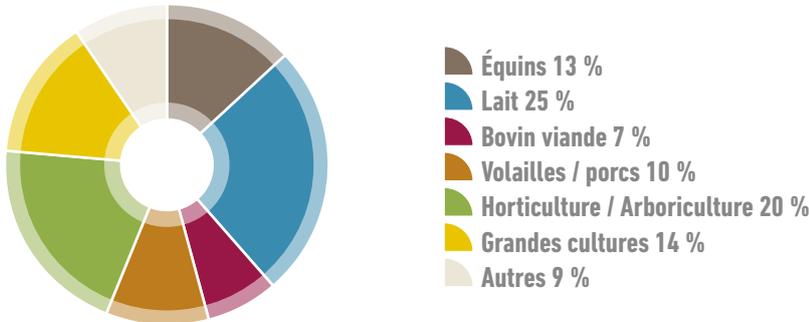


Profil des personnes accueillies au PAI

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Femmes	101 42%	78 39%	104 31%	104 41%	55 32%	442 37%
Non issues du milieu agricole	152 63%	105 52%	208 61%	120 48%	65 38%	650 54%
Demandeurs d'emploi	58 24%	34 17%	72 21%	65 26%	36 21%	265 22%
Capacité Professionnelle Agricole	125 52%	99 49%	164 48%	135 54%	112 65%	635 53%

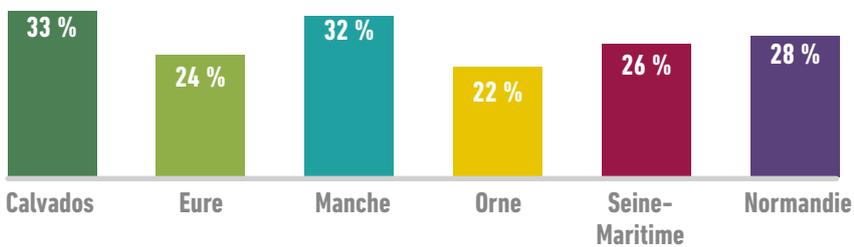
Les projets des candidats s'orientent majoritairement vers le lait et le maraîchage

Productions envisagées par les candidats reçus au PAI



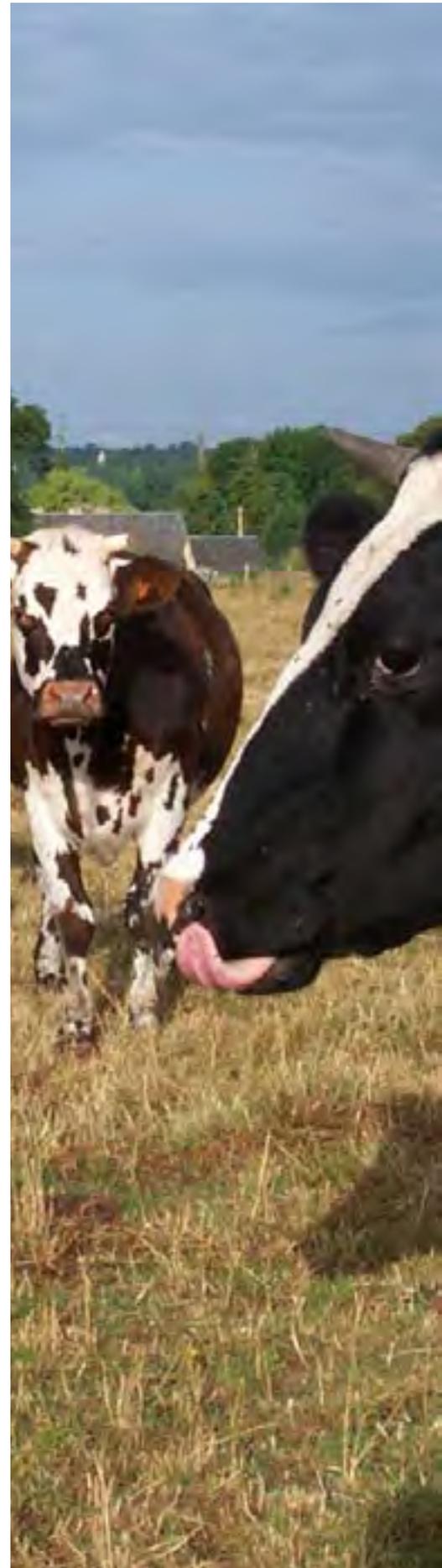
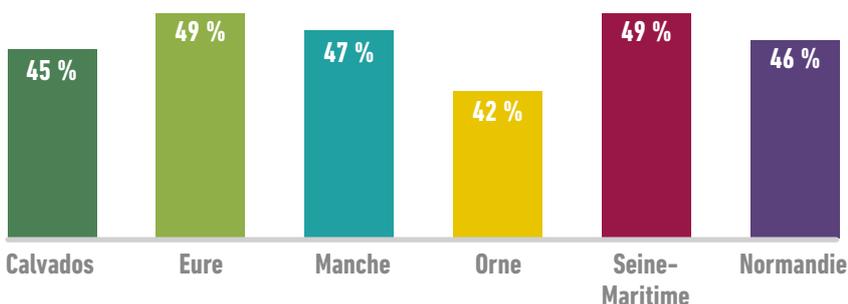
28 % des personnes reçues au PAI se projettent sur un projet d'installation en agriculture biologique

% de candidats reçus au PAI qui prévoient une installation en AB



Presque un candidat sur 2 envisage la vente de sa production en circuits courts

% de candidats au PAI qui envisagent la vente en circuits courts (tout ou partie de la production)



LE PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

Le PPP une étape pour maîtriser et sécuriser le projet

Pour le futur installé, la réalisation du PPP a pour objectif d'acquérir ou de renforcer les compétences nécessaires à la maîtrise de son projet dans différents domaines : entrepreneurial, technique, humain... Comme le PAI, le Centre d'Élaboration du PPP fait l'objet d'une labellisation, basée sur le respect d'un cahier des charges national.

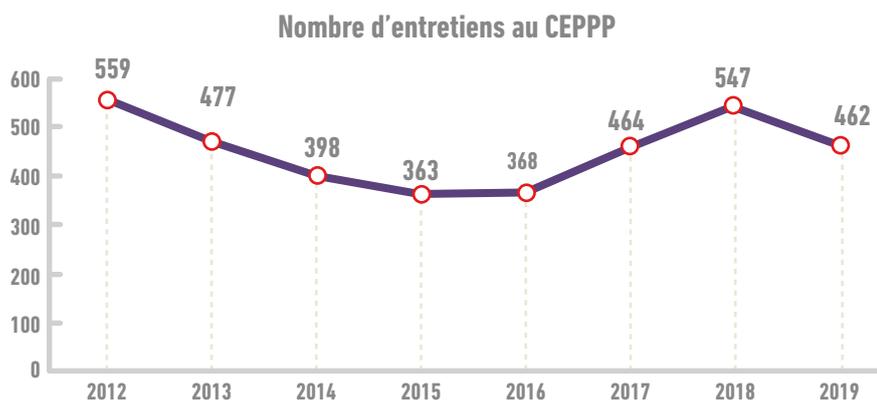
Passage imposé pour tous ceux qui souhaitent solliciter les aides nationales à l'installation (DJA), il est également ouvert à tous. Tout porteur de projet peut le solliciter pour faire un point sur son projet et jalonner son parcours à la création de son entreprise.



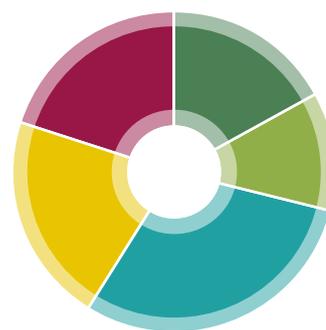
CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

En 2019, 462 porteurs de projet ont été reçus au CEPPP, c'est 85 de moins qu'en 2018

Les différentes réformes amènent les porteurs de projets à ne s'engager dans le PPP que lorsqu'ils ont un projet concret : ce qui s'est traduit par une baisse significative du nombre de PPP.



Répartition des RDV en CEPPP en Normandie

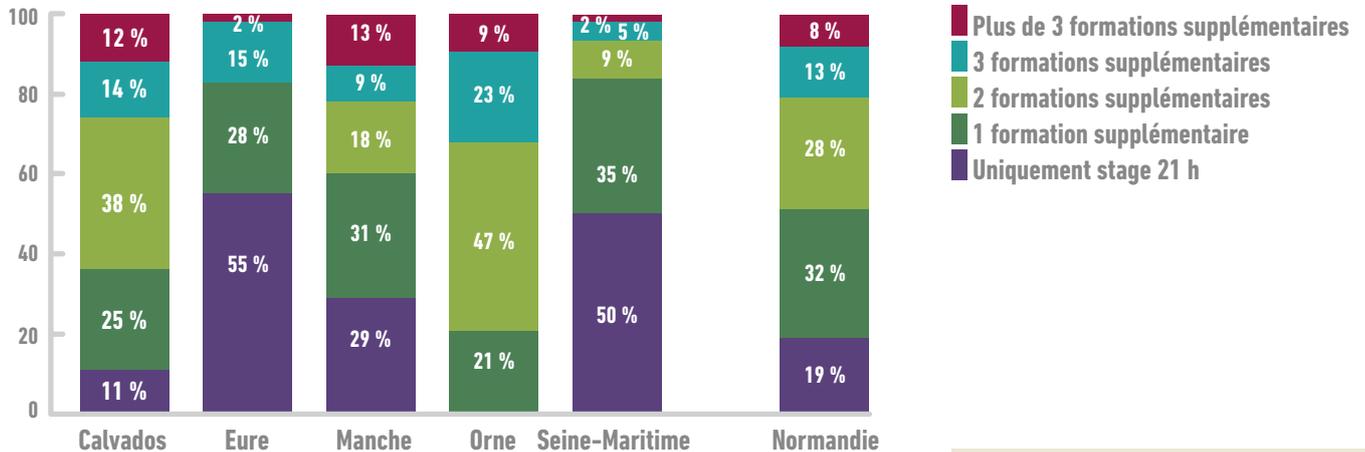


- Calvados 17 %
- Eure 12 %
- Manche 30 %
- Orne 21 %
- Seine-Maritime 20 %



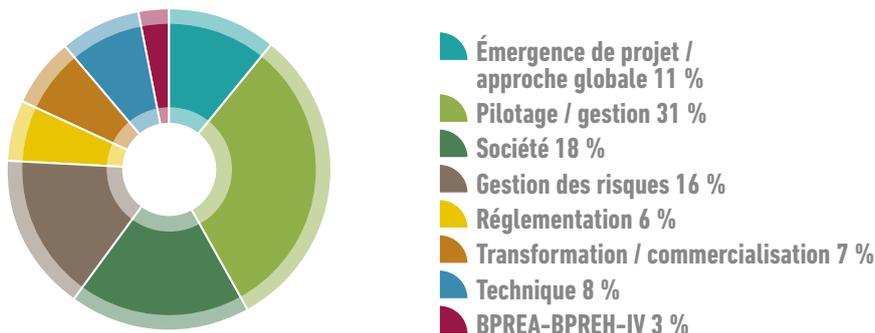
8 porteurs de projet sur 10 réalisent au moins une formation complémentaire aux 3 jours obligatoires

Nombre de formations suivies en amont de l'installation



Les formations pour se mettre à niveau en pilotage et en gestion d'entreprise concernent 30 % des porteurs de projet

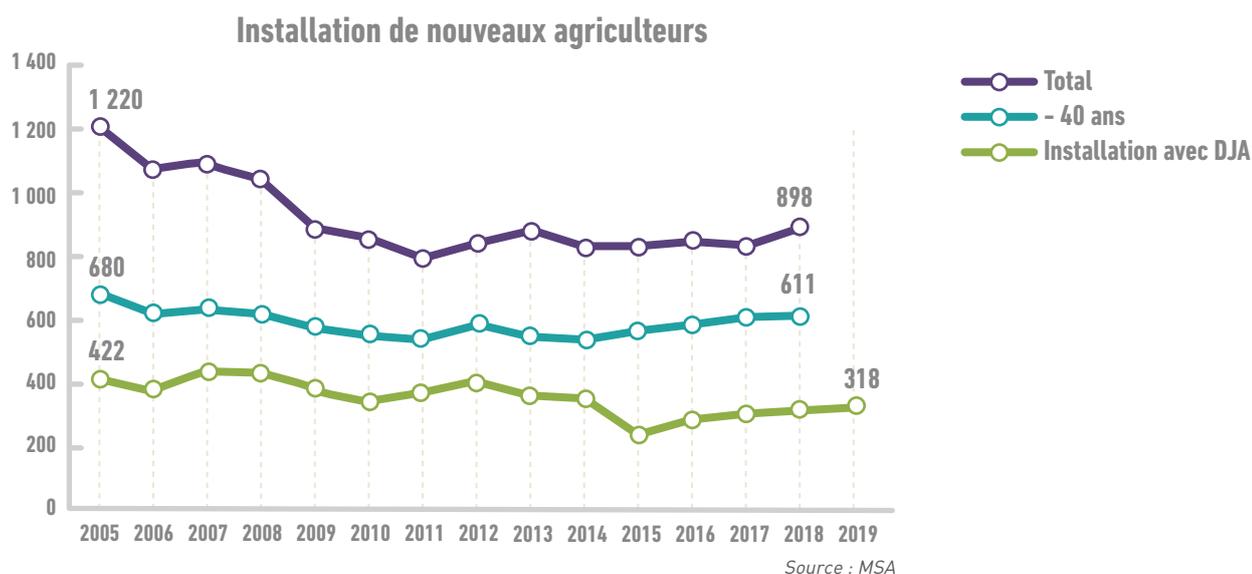
Thématique de formations suivies en Normandie



L'objectif des formations est de renforcer les compétences des candidats. Les aspects techniques ne représentent que 8 % des cas de formation. Ce qui est privilégié c'est la gestion d'entreprise, la gestion de la société (dont le travail à plusieurs et les relations humaines) et la gestion des risques. Pour 3 % des candidats, l'acquisition de la CPA est souhaitée. C'est pourquoi ils suivent une formation longue, type BPREA pour envisager s'installer. Pour compléter la formation, le CEPPP conseille également des rencontres avec des professionnels ou experts (15) ou des stages courts sur exploitation (5) ou en entreprise (5).

LES INSTALLATIONS EN NORMANDIE

En 2018, presque 900 installations sont enregistrées par la MSA, soit une hausse de 7 %. Parmi ces nouveaux installés, 68 % (611) ont moins de 40 ans



L'installation des + 40 ans a progressé de 21 % entre 2017 et 2018, soit 49 porteurs de projets en plus que l'année passée.

287 installés de + 40 ans



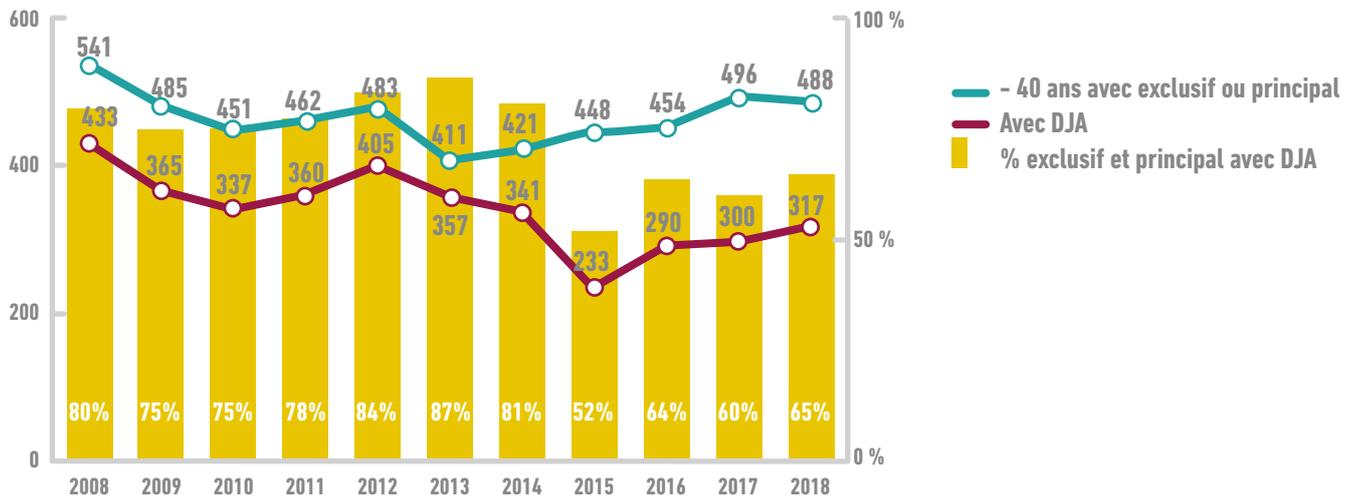
Dont 20 % de transferts entre époux

=

56 installations (suite au départ du conjoint à la retraite)

65 % des installés de -40 ans à titre exclusif ou principal se fait avec la DJA (contre 60 % en 2017)

Porteurs de projets de - 40 ans à titre exclusif ou principal bénéficiant de la DJA



Source : MSA

Les installations à titre secondaire remplissent rarement les conditions d'éligibilité de la DJA (condition de revenu, de surface...). Pour observer le taux d'utilisation du dispositif aidé, il est plus correct de le comparer aux installations réalisées à titre exclusif et principal par des projets de - 40 ans. On constate que 65 % d'entre eux ont demandé la DJA. Ce taux montre une tendance à la hausse depuis 4 ans, preuve que la DJA est attractive et constitue un vrai levier pour l'installation des jeunes agriculteurs normands.



LA DOTATION JEUNES AGRICULTEURS ET SES MODULATIONS

S'installer en Normandie avec la DJA, cela signifie bénéficier en moyenne de 26 000 € d'aides pour lancer son entreprise

26 000 €



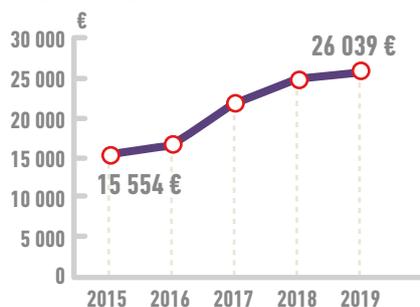
DJA en Normandie	Zone de plaine	Zone défavorisée
DJA minimum	12 000 €	17 000 €
Hors cadre familial	3 000 €	4 250 €
Valeur ajoutée et emploi	3 000 €	4 250 €
Agro-écologie	3 000 €	4 250 €
Coût de reprise et de modernisation 100 000 et 400 000 €	6 000 €	8 000 €
Coût de reprise et de modernisation supérieur à 400 000 €	8 000 €	10 000 €
DJA maximum	29 000 €	39 750 €

Le montant moyen de la DJA a augmenté de 60 % en 4 ans

Montant moyen de la DJA	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
2015	15 823 €	14 625 €	14 644 €	17 660 €	15 019 €	15 554 €
2016	18 303 €	14 193 €	15 321 €	19 094 €	14 983 €	16 379 €
2017	21 267 €	21 721 €	20 071 €	23 386 €	23 979 €	22 073 €
2018	24 106 €	23 353 €	23 566 €	28 545 €	24 652 €	24 844 €
2019	25 884 €	23 244 €	25 009 €	31 685 €	24 375 €	26 039 €

La large présence de la zone défavorisée (ICHN) dans l'Orne explique le montant de la DJA plus élevée dans ce département.

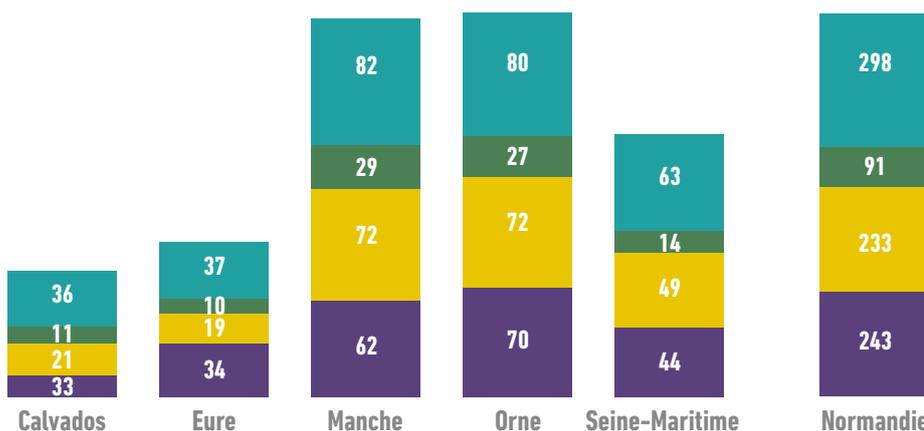
Évolution du montant de la DJA



Avoir accès à la DJA ouvre aussi à d'autres avantages :

- avantages fiscaux,
- accès au foncier,
- priorité d'accès à certaines subventions avec des taux d'aide majorés.

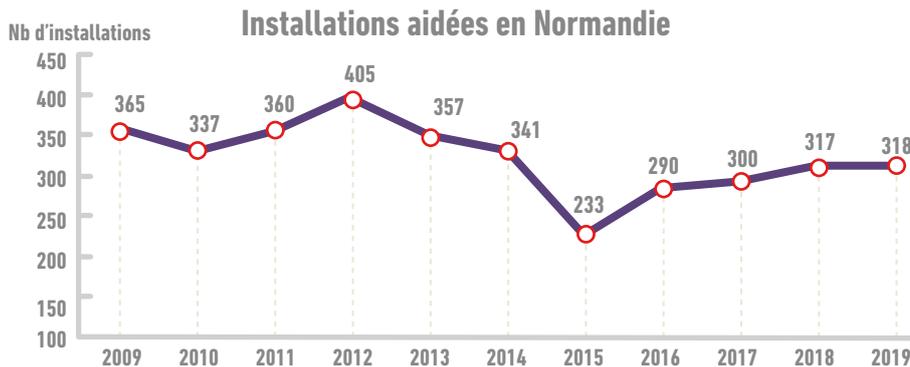
Nombre de modulations de DJA



La quasi-totalité (94 %) des projets d'installation bénéficie d'une modulation pour la modernisation de l'exploitation.

LES INSTALLATIONS AIDÉES EN NORMANDIE

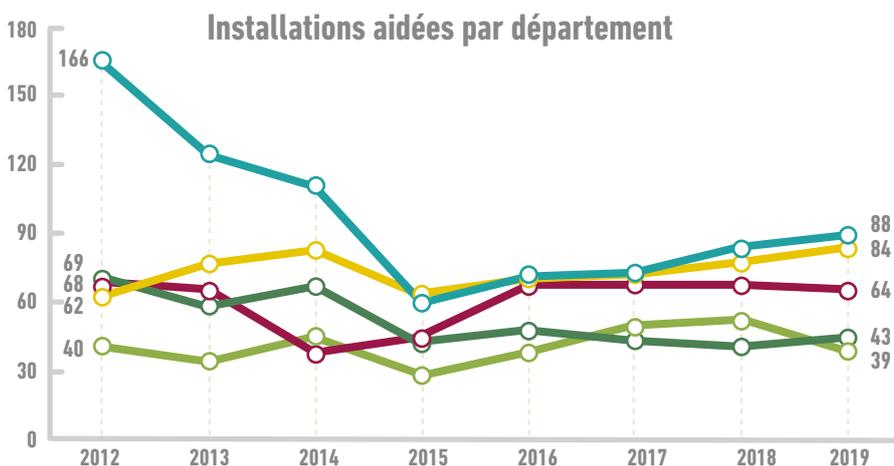
Le nombre d'installations avec la Dotation Jeunes Agriculteurs est stable avec 318 installations en 2019



RÉGION
NORMANDIE

Après 3 années de progression, la dynamique d'installation semble atteindre un plateau avec 318 installations (soit 1 installation de plus qu'en 2018)

Le nombre d'installation progresse depuis 4 ans dans l'Orne et la Manche



La Manche et l'Orne sont les 2 départements qui accueillent le plus de nouveaux installés en Normandie avec respectivement 88 et 84 installations aidées. Ils enregistrent une progression constante depuis 2015. L'installation de nouveaux agriculteurs dans le Calvados et la Seine-Maritime évolue peu significativement (+3 dans le 14 et -2 dans le 76). La tendance à la baisse est plus marquée dans l'Eure (-12 installations) qui retrouve la moyenne historique du département.

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
2012	69	40	166	62	68	405
2013	58	34	125	75	65	357
2014	66	45	111	82	37	341
2015	41	28	59	61	44	233
2016	47	38	70	69	66	290
2017	44	48	70	71	67	300
2018	40	51	83	77	66	317
2019	43	39	88	84	64	318

LE PROFIL DES JEUNES INSTALLÉS

3 installations sur 4 sont réalisées par un homme mais les femmes sont de plus en plus nombreuses à se lancer

Profil des installés	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Hommes	30 (75 %)	35 (69 %)	64 (77 %)	59 (77 %)	52 (79 %)	240 (76 %)
Hors cadre familial	11 (26 %)	10 (26 %)	29 (33 %)	27 (32 %)	14 (22 %)	91 (29 %)
D'origine Agricole	26 (60 %)	36 (92 %)	57 (65 %)	59 (70 %)	5 (80 %)	227 (71 %)



75 % des installés sont des hommes (76 % en 2018 et 78 % en 2017)

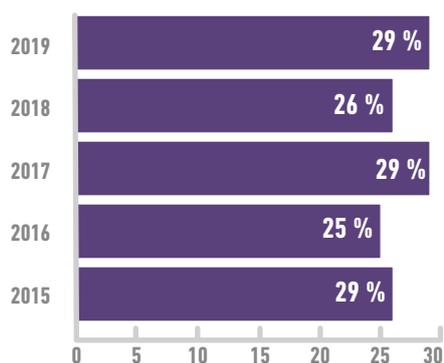
71 % d'origine agricole (75 % en 2018 et 76 % en 2017)

Age moyen : 28 ans

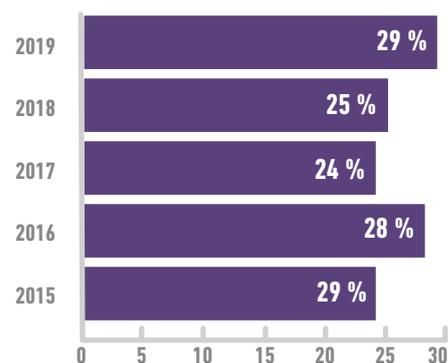


L'installation des *NIMA et *HCF représente moins d' 1 installation sur 3

Part d'installés Hors cadre familial



Part d'installés d'origine non agricole

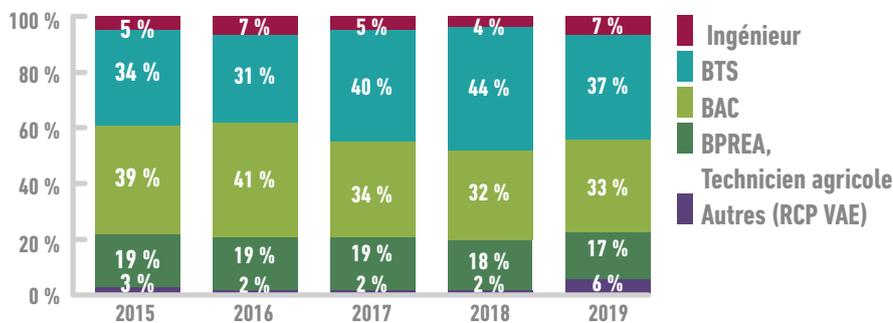


¹ NIMA : Non Issu du Milieu Agricole
² HCF : Hors Cadre familial

LE NIVEAU DE FORMATION

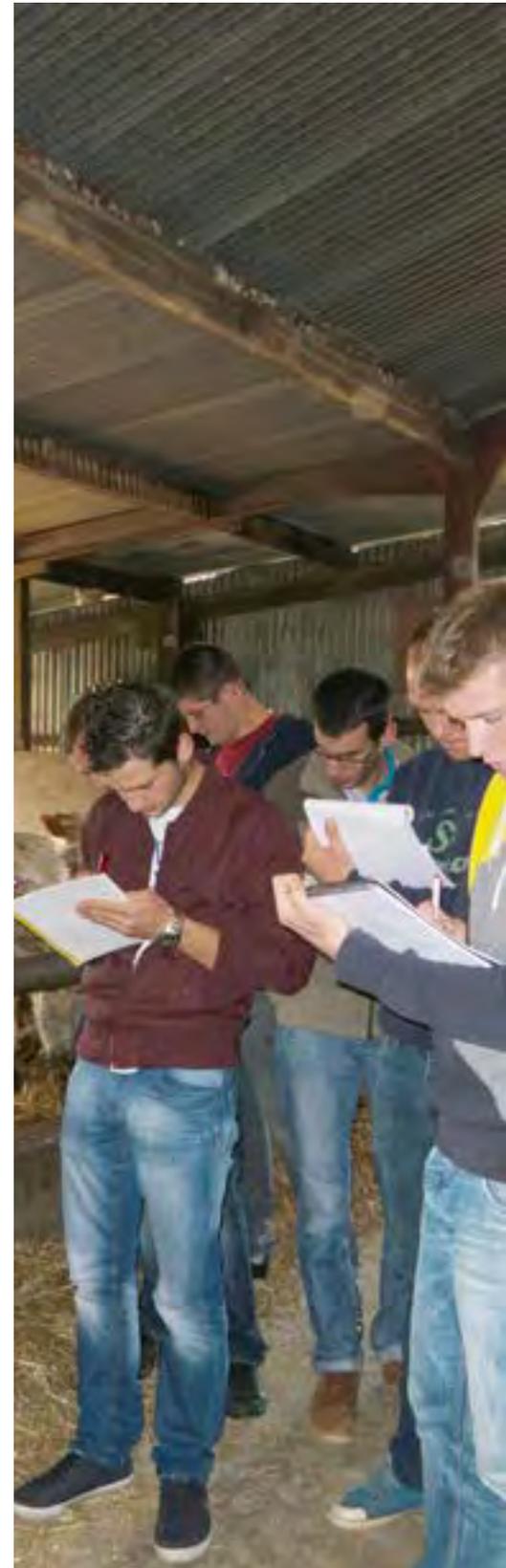
44 % des jeunes s'installent avec au moins un BTS. Mais 1 porteur de projet sur 4 a opté pour une formation pour adulte ou une VAE

Niveau de formation des porteurs de projets



Les parcours de formation permettant d'accéder à la capacité professionnelle sont nombreux. On constate que la voie de la formation agricole initiale reste majoritaire avec une tendance à l'élévation du niveau de formation. La reconversion professionnelle (ex BPREA) et la valorisation des acquis de l'expérience sont des alternatives de plus en plus utilisées par les porteurs de projets.

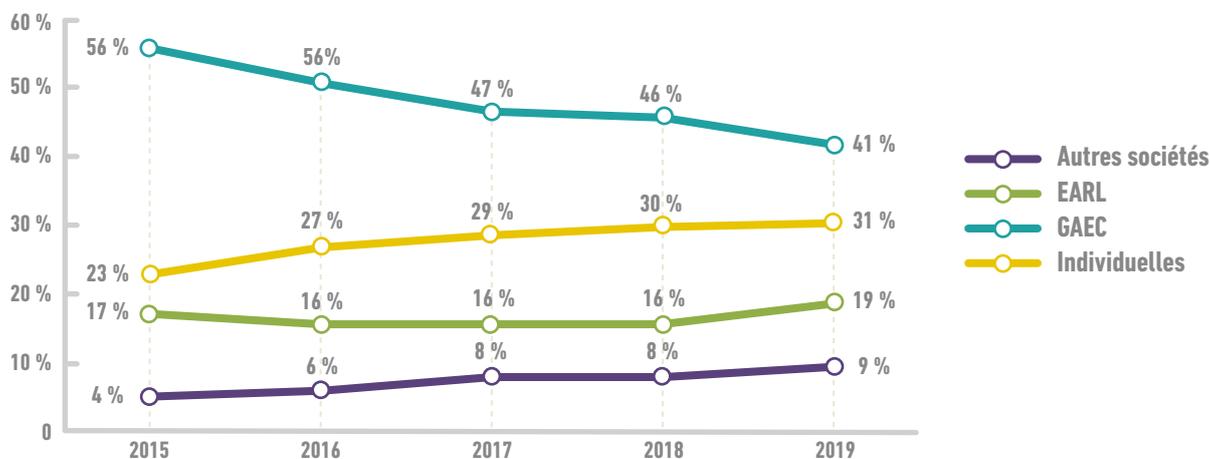
Niveau de formation	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Ingénieur	1	3	3	7	8	22
BTS	15	12	36	35	19	117
TOUS BAC et BTA	14	19	32	23	26	111
CCTAR, BPREA	11	4	16	14	11	56
RCP et VAE	2	1	1	5	3	12
TOTAL	43	39	88	84	64	318



LES CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS

Le choix du GAEC est majoritaire mais les autres formes de sociétés et l'installation en individuel sont en nette progression

Statut juridique des installations aidées



L'installation en GAEC reste le choix majoritaire mais la tendance est à la baisse pour la 5^e année consécutive. A l'inverse, les installations en individuel progressent d'année en année et représentent 31 % des installations. Le constat est identique pour les sociétés dites « Autres » (SCEAL...). Ces statuts étaient marginaux par le passé mais aujourd'hui, ils représentent 9 % des installations.

Des installations collectives dans la Manche et l'Orne et individuelles dans le Calvados et l'Eure

Installations aidées 2019	14	%	27	%	50	%	61	%	76	%	TOTAL Normandie	% Normandie
Individuelles	17	39 %	12	31 %	24	27 %	28	33 %	17	27 %	98	31 %
GAEC	16	37 %	7	18 %	49	56 %	44	53 %	16	25 %	132	41 %
EARL	8	19 %	11	28 %	14	16 %	10	12 %	16	25 %	59	19 %
Autres sociétés	2	5 %	9	23 %	1	1 %	2	2 %	15	23 %	29	9 %
TOTAL	43	100 %	39	100 %	88	100 %	84	100 %	64	100 %	318	100 %

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

INSTALLATION

Vous recherchez à
vous **installer**
ou vous
associer ?

Les conseillers du
Répertoire Départ Installation
vous accompagnent

Disponibilité

Écoute

Confiance

Réactivité

Reprendre, c'est entreprendre. Lancez-vous !

repertoireinstallation.com

Tél : 02 31 47 22 47
normandie.chambre-agriculture.fr

 @AgriNdie  @agri_normandie

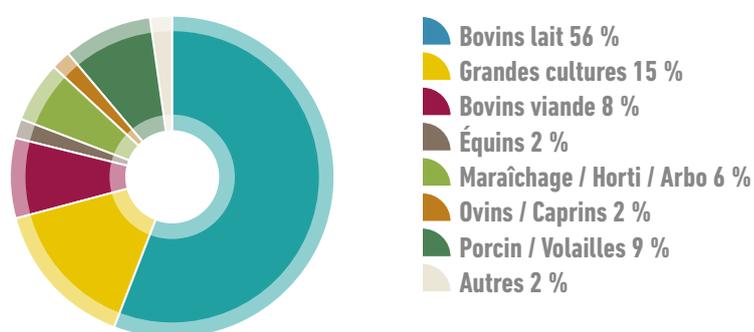


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE

LES PRODUCTIONS

Le lait toujours sur la 1^{re} place du podium suivi par les cultures, le porc et la volaille

Installations aidées 2019 par productions principales



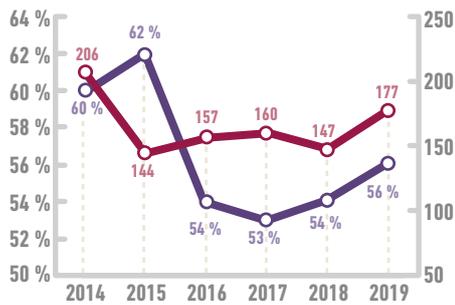
Des spécificités territoriales bien marquées

Installations aidées 2019	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine-Maritime		Normandie	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Bovins lait	21	49 %	11	28 %	66	75 %	51	61 %	28	44 %	177	56 %
Céréales et Grandes Cultures	10	23 %	17	43 %	0	0 %	10	12 %	10	16 %	47	15 %
Bovins viande	4	9 %	1	3 %	1	1 %	7	8 %	12	19 %	25	8 %
Equins	4	9 %	2	5 %	0	0 %	1	1 %	1	1 %	8	2 %
Maraîchage, Horti, Arbo	3	7 %	2	5 %	8	9 %	2	2 %	5	8 %	20	6 %
Ovins, Caprins	1	3 %	0	0 %	1	1 %	2	2 %	1	1 %	5	2 %
Porcins, Volailles	0	0 %	5	13 %	10	12 %	8	10 %	6	10 %	29	9 %
Autres	0	0 %	1	3 %	2	2 %	3	4 %	1	1 %	7	2 %
TOTAL	43	100 %	39	100 %	88	100 %	84	100 %	64	100 %	318	100 %

Les installations en production laitière représentent 3 installations sur 4 dans la Manche, 3 sur 5 dans l'Orne et 1 sur 2 dans le Calvados. Parallèlement, les céréales et les grandes cultures constituent la majorité des installations de l'Eure et un quart des projets du Calvados. En Seine-Maritime, les installations en lait sont nombreuses mais les projets en viande bovine représentent 20 % des installations du département.

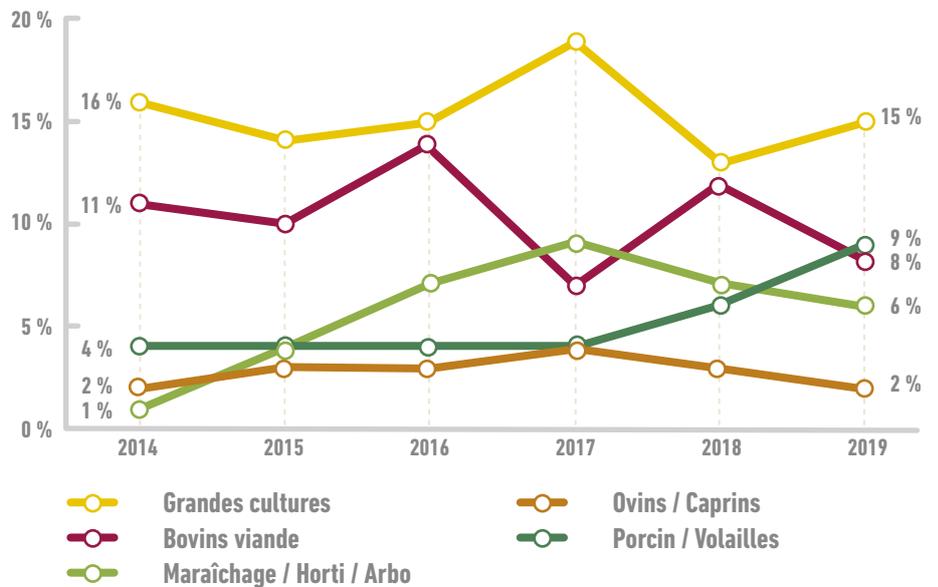
Les tendances depuis 2014 montrent des fluctuations importantes d'une année à l'autre

Part d'installation en lait depuis 2014



Pour la 3^e année consécutive les installations en lait progressent.

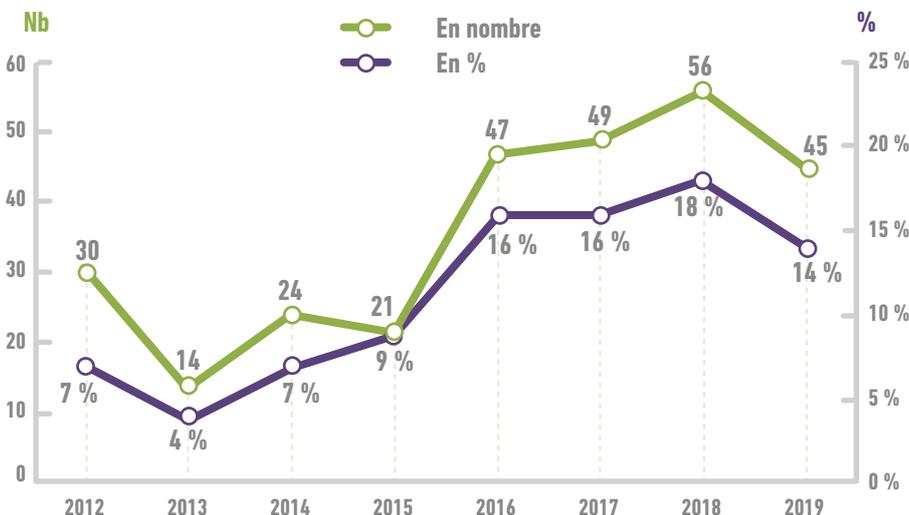
Évolution des installations depuis 2014



Les installations en porcs et volailles qui représentaient environ 4 % des installations normandes a doublé ces 2 dernières années. On dénombrait 13 projets en 2017 contre 29 projets en 2019 soit 9 % des installations totales. Les installations en grandes cultures ou viande bovine enregistrent des fluctuations importantes d'une année à l'autre.

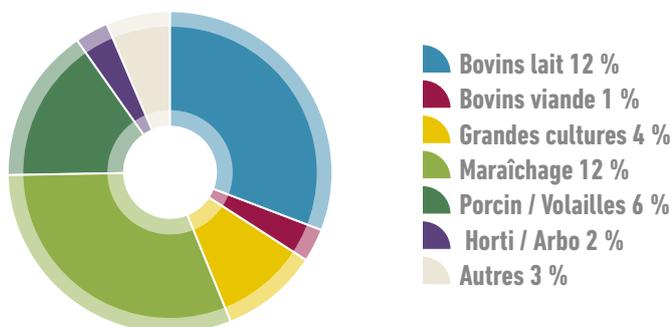
45 installations en bio c'est 11 de moins qu'en 2018

Évolution des installations en AB



Le maraîchage et le lait sont les filières privilégiées pour s'installer en bio

Répartition des installations aidées en filière bio



Nombre d'installations en bio par département



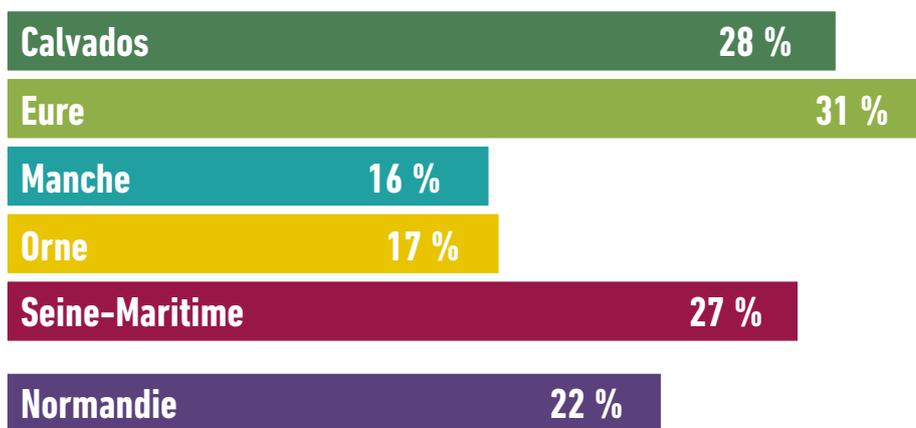
Après 6 années de progression, les installations en AB baissent de 20 % avec 11 projets en moins en Normandie. La forte baisse du nombre de projet AB dans l'Orne (16 projets en 2018 contre 3 en 2019) induit cette évolution régionale. Dans ce département, bien que le nombre de porteurs de projet AB se maintiennent, ils sont moins nombreux à solliciter la DJA. Dans 66 % des cas, les projets d'installation en bio sont réalisés en lait (32 %), en maraîchage (32 %) ou en porcs et volailles (16 %).



LES CIRCUITS COURTS

69 installés ont prévu de valoriser leur production en circuits courts (22 %)

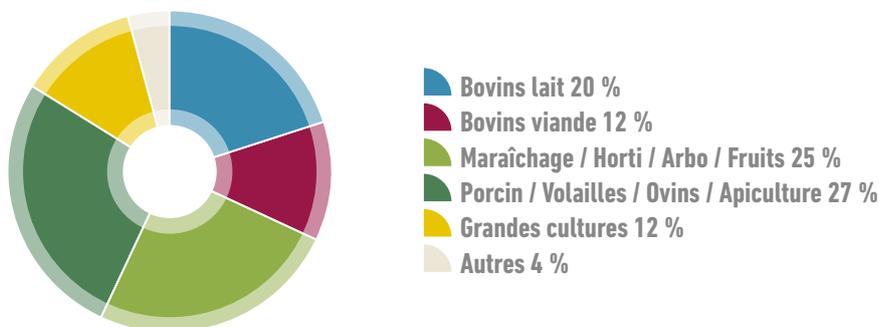
% d'installations aidées avec vente en circuit court



Le nombre d'installation valorisant leur production en circuits courts est identique à l'année passée mais sur 2 départements on constate des évolutions. Dans l'Orne, la part de projet en circuits courts est passé de 30 % à 17 % à l'inverse en Seine-Maritime les chiffres ont presque doublé passant de 14 % à 27 %.

La transformation et la vente de porcs, volailles et moutons à la ferme se développent et représentent 27 % des projets en circuits courts

Répartition des projets en bio



EN VRAI, UN TRACTEUR NE S'ASSURE PAS COMME UNE CHARRUE.

**ASSURANCE TITANE PRO POUR CHAQUE
AUTOMOTEUR ET CHAQUE MATÉRIEL
ATTELÉ OU DÉTELÉ.**



groupama-agri.fr  N°Cristal 09 69 36 10 11

Nous savons que chacun de vos automoteurs et matériels possède ses propres usages et caractéristiques. C'est pourquoi, chez Groupama, nos solutions d'assurance sont adaptées afin de couvrir chaque automoteur et chaque matériel attelé ou dételé, dans toutes les situations et quel que soit l'utilisateur du matériel agricole.

Rencontrez votre conseiller Groupama ou rendez-vous sur Groupama-agri.fr

Groupama Centre Manche.

Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole du Centre Manche. Pour nous joindre : 30 rue Paul Ligneul CS 30014 72043 Le Mans Cedex 9 - Tél.: 0969361011 - groupama.fr. Siège social : 10 rue Blaise Pascal CS 40337 28008 Chartres Cedex - 383 853 801 RCS Chartres. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - www.groupama.fr. Intermédiaire bancaire et financier : Immatriculation ORIAS n° 13003629. Document et visuels non contractuels. Crédit Photo : Aurélien Chauvaud. *Informations, sinistres, santé.



Groupama
CENTRE MANCHE

LE COÛT D'UNE INSTALLATION INDIVIDUELLE

Pour la 4^e année consécutive, le coût moyen d'une installation individuelle en Normandie progresse (+7 %). Il faut compter 331 000 € pour s'installer seul

Évolution des coûts d'installation en individuel depuis 2009

k€	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Calvados	220	244	175	213	368	314	483	213	263	287	324
Eure	230	198	230	186	317	431	418	314	218	304	279
Manche	180	231	198	278	290	361	282	213	263	342	283
Orne	275	254	385	309	385	360	374	351	321	315	372
Seine-Maritime	265	385	339	346	411	293	296	347	381	277	373
Normandie	234	262	256	268	351	348	369	286	294	308	331

Coût moyen d'installation individuelle (en K€)



En Normandie, une installation individuelle coûte en moyenne 331 000 € mais on constate des écarts entre territoires.

La rupture de 2016 s'expliquait par :

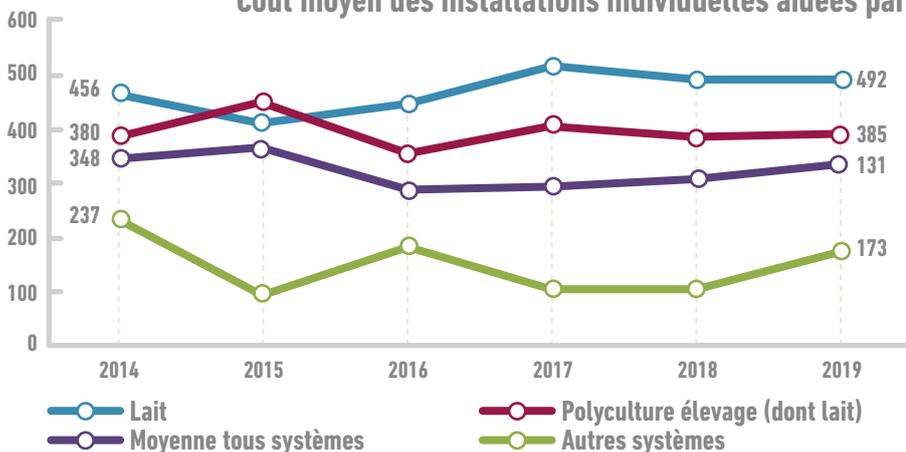
- de plus grandes difficultés à obtenir des accords de financements, ce qui entraînait la sortie de certains actifs des cessions,
- un plus grand nombre d'installations sur de petites structures (maraîchage, caprin,...) qui nécessitent un investissement modéré.

La progression de la courbe depuis cela s'explique par :

- l'accroissement des structures à reprendre (ex : augmentation des références laitières)
- la concurrence accrue sur le foncier en zone de plaine.

Le coût d'une installation individuelle en production laitière avoisine les 500 k€ alors que pour les systèmes sans polyculture ou élevage le coût est inférieur à 200 k€.

Coût moyen des installations individuelles aidées par production (en K€)



	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Lait	456	402	441	512	487	492
Polyculture élevage (dont lait)	380	440	349	404	380	385
Moyenne tous systèmes	348	369	286	294	308	331
Autres systèmes	237	95	182	105	105	173

Hors achat de foncier, l'activité laitière est celle qui mobilise le plus de capitaux. Dans cette production, les investissements bâtiment et équipements d'élevage pèsent lourds dans l'installation des jeunes.



L'INVESTISSEMENT ET LE FINANCEMENT D'UNE INSTALLATION INDIVIDUELLE

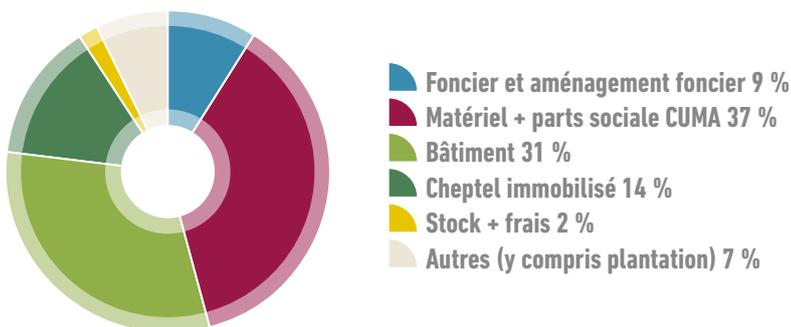
Entre départements des variations

Coût d'une installation aidée en individuelle	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Foncier et Aménagements fonciers	61 k€	39 k€	14 k€	23 k€	16 k€	28 k€
Matériel + parts sociales CUMA	110 k€	116 k€	74 k€	145 k€	168 k€	122 k€
Bâtiments	92 k€	90 k€	127 k€	111 k€	81 k€	104 k€
Cheptel immobilisé + en stock	36 k€	3 k€	42 k€	67 k€	60 k€	47 k€
Stock + frais	5 €	641 €	11 k€	10 k€	6 k€	8 k€
Autres (y compris plantations)	21 k€	30 k€	14 k€	14 k€	43 k€	22 k€
TOTAL	324 k€	279 k€	283 k€	372 k€	374 k€	331 k€

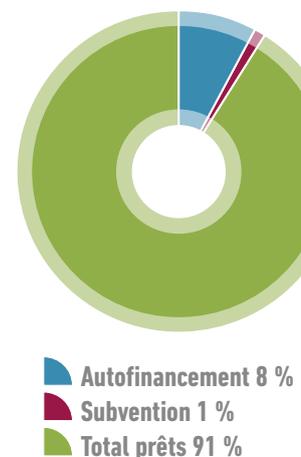
Le coût d'une installation individuelle varie de 279 k€ dans l'Eure à 374 k€ en Seine-Maritime.

68 % des dépenses concernent l'achat de matériel et de bâtiment mais ce poste de dépenses diminue au profit du cheptel

Installation individuelle : type de dépenses



Installation individuelle : financement



L'achat de foncier est bien souvent un frein à l'installation. Le plus souvent lorsqu'il y a du foncier à acquérir, il faut recourir à des solutions alternatives : achat par un ou plusieurs tiers, intervention du cédant... expliquant les 9 % dédiés à ce poste de dépenses.

L'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT D'UNE INSTALLATION SOCIÉTAIRE

S'installer en société coûte environ 146 k€ à titre privé (autant qu'en 2018)

Coût d'une installation en société (Part du jeune)

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Parts sociales	55 k€	106 k€	77 k€	74 k€	191 k€	102 k€
Foncier (mis à disposition)	11 k€	0 €	10 k€	2 k€	9 k€	7 k€
Bâtiments (mis à disposition)	5 k€	152 k€	0 €	0 €	86 k€	37 k€
TOTAL	72 k€	258 k€	87 k€	76 k€	286 k€	146 k€

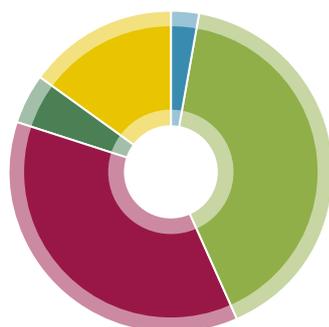
L'achat de parts sociales est un poste d'investissement important surtout dans l'Eure et la Seine-Maritime.

A quoi s'ajoutent les investissements supportés par l'entreprise qui eux s'élèvent à 444 k€ (40 k€ de moins qu'en 2018)

Investissement supportés par la société

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Foncier et Aménagements fonciers	8 k€	78 k€	6 k€	13 k€	3 k€	16 k€
Matériel	169 k€	187 k€	234 k€	170 k€	88 k€	173 k€
Bâtiments	111 k€	108 k€	111 k€	302 k€	149 k€	167 k€
Cheptel	17 k€	20 k€	36 k€	25 k€	0 €	21 k€
Stocks et autres	27 k€	115 k€	35 k€	118 k€	39 k€	66 k€
TOTAL (total actif)	332 k€	508 k€	422 k€	628 k€	278 k€	444 k€

Installation individuelle : type de dépenses



- Foncier et aménagement foncier 3 %
- Bâtiment 41 %
- Matériel + parts sociale CUMA 37 %
- Cheptel immobilisé 5 %
- Stock et autres 15 %

ON NE PEUT PAS PRÉVOIR L'AVENIR MAIS ON PEUT LE PRÉPARER.

Grâce au nouveau compte DEP* fiscal, épargnez pour protéger votre exploitation et débloquez votre argent à tout moment et sans conditions particulières.**

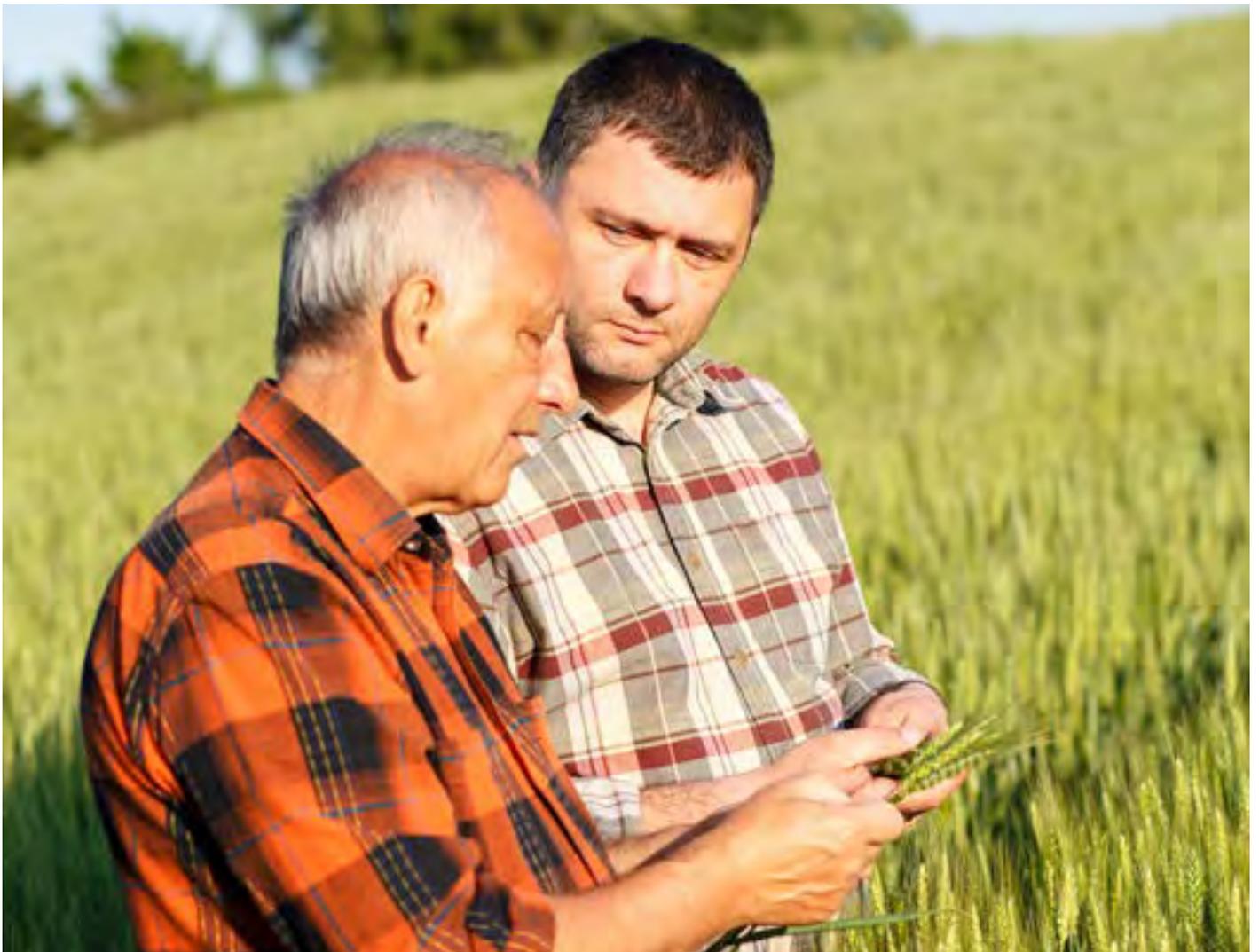


* Déduction pour Épargne de Précaution. ** Offre réservée aux exploitants agricoles, dans les limites et conditions prévues à l'article 73 du Code général des impôts modifié par la loi n°2018-1317 de finances pour 2019 du 28 décembre 2018.

Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Brillaud-de-Laujardière, CS 25014, 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 868. Crédit photo : Getty Images. 

2.

La transmission

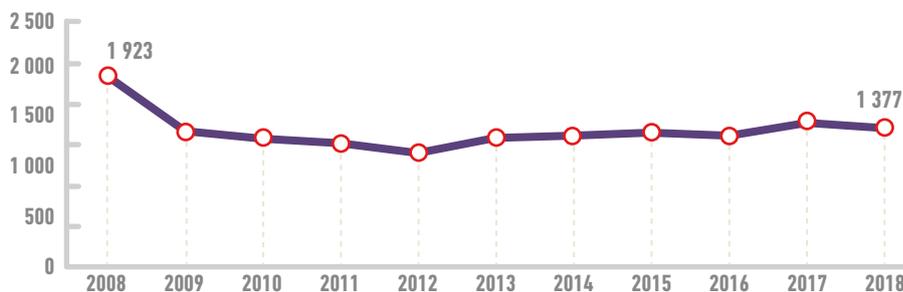


S'INFORMER

Point info Transmission

La MSA enregistre plus de 1300 cessations par an, un quart d'entre elles sollicitent le PIT pour une demande d'information

Nombre de cessation d'activité d'entreprise agricole enregistrée par la MSA



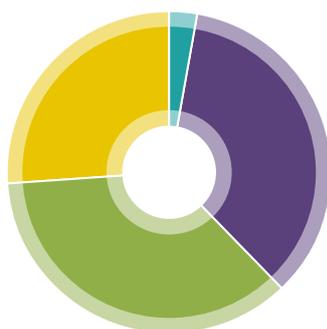
323 contacts au Point info transmission

Nombre de personnes accueillies au Point Info Transmission

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
en 2017	59	8	78	105	25	275
En 2018	72	10	99	105	17	303
En 2019	43	27	91	114	48	323

Thèmes abordés par les cédants au Point Info Transmission

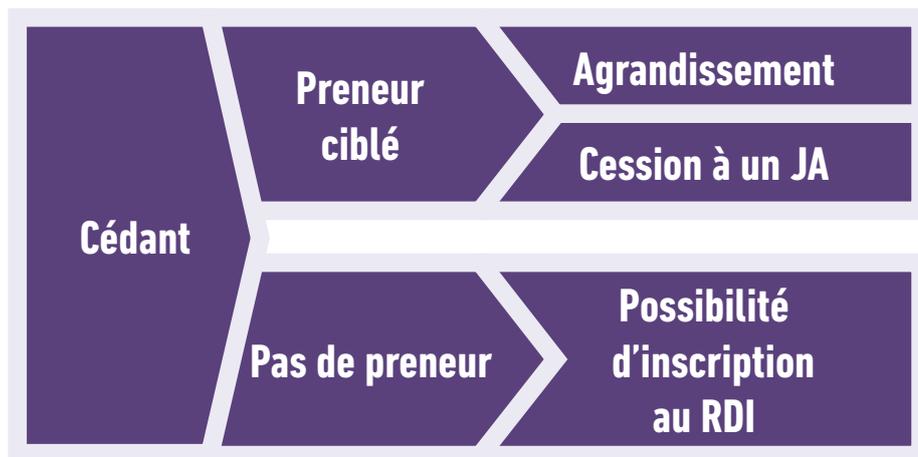
Le Point Info Transmission permet à chacun (cédants et propriétaires) de venir s'informer sur les démarches à réaliser pour bien préparer sa transmission. Le nombre de cédants informés progresse pour la 3^e année.



- Droits à produire 3 %
- Démarche transmission 35 %
- Recherche successeur 36 %
- Juridique et réglementaire 26 %

TROUVER UN REPRENEUR

Au moment de leur cessation d'activité, la situation de chaque cédant est spécifique

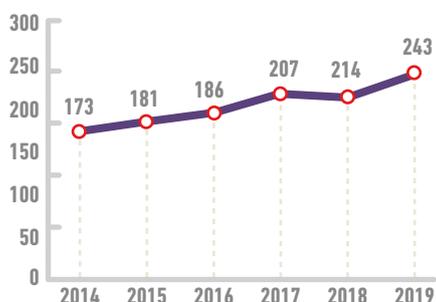


Le RDI : Répertoire Départ Installation, un outil au service des cédants qui sont à la recherche d'un successeur, avec, pour objectif premier, l'installation d'un porteur de projet



Le nombre d'exploitations à la recherche d'un repreneur est en constante progression

Exploitations à céder inscrites au RDI



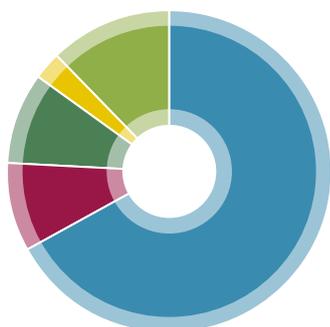
Plus des trois quarts des offres sont des exploitations à transmettre en totalité

Exploitation inscrite au RDI pour

	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine-Maritime		Normandie	
Cession totale	33	75 %	9	100 %	80	70 %	61	86 %	5	100 %	188	77 %
Pour remplacement d'un associé	5	11 %		0 %	2	2 %	8	11 %	0	0 %	15	6 %
Pour recherche d'un associé en vue d'une création de société	6	14 %	0	0 %	32	28 %	2	3 %	0	0 %	40	16 %
TOTAL	44	100 %	9	100 %	114	100 %	71	100 %	5	100 %	243	100 %

... Et en production laitière

Exploitations proposées au RDI par production



- Lait 67 %
- Viande bovine 9 %
- Autres productions animales (Porc / Volailles / Équins...) 9 %
- Grandes cultures 3 %
- Autres productions végétales 12 %

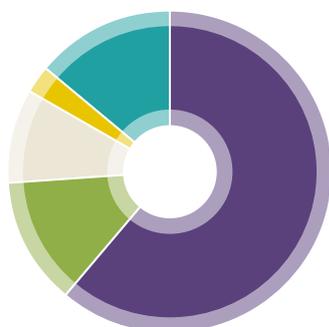
Le secteur laitier est majoritaire car dans les départements de « l'ex-basse Normandie » il y a davantage d'inscriptions au RDI et la production laitière y est importante.

Production principale

	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine-Maritime		Normandie	
Lait	28	64 %	0	0 %	90	79 %	46	65 %	0	0 %	164	67 %
Viande bovine (VA, taurillons)	7	16 %	1	12 %	2	2 %	11	15 %	0	0 %	21	9 %
Autres productions animales (porc, volaille, ovins, équins, ...)	4	9 %	2	22 %	9	8 %	5	7 %	2	40 %	22	9 %
Grande culture	0	0 %	3	33 %			5	7 %	0		8	3 %
Autres productions végétales	5	11 %	3	33 %	13	11 %	4	6 %	3	60 %	28	12 %
Total des cessations	44	100 %	9	100 %	114	100 %	71	100 %	5	100 %	243	100 %

Le départ à la retraite est le principal motif d'inscription au RDI

Motif d'inscription au RDI



- Retraite (individuel ou en société) 66 %
- Reconversion professionnelle 14 %
- Autres (santé) 10 %
- Diminution d'activité 3 %
- Recherche d'associé (pour agrandir une société existante) 15 %

L'inscription au RDI pour cause de retraite reste très majoritaire, c'est le fait générateur pour 66% des nouveaux inscrits. En revanche la recherche d'associé représente 15 % des inscriptions, et le nombre d'exploitations concernées a doublé entre 2018 et 2019 passant de 17 à 36 en 2019. De nombreuses exploitations sont proposées au RDI suite à des projets de reconversion professionnelle et à des problèmes de santé. En 2019, ces motifs représentent 24 %, ce chiffre est en constante hausse.



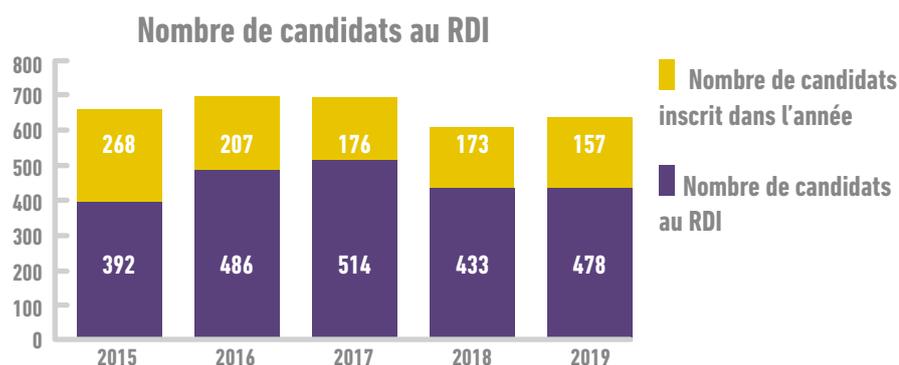
Production principale

	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine-Maritime		Normandie	
Retraite (individuel ou société)	24	55 %	6	67 %	78	68 %	50	71 %	4	80 %	162	67 %
Reconversion professionnelle	1	2 %	0	0 %	20	18 %	13	18 %	0	0 %	34	14 %
Autres (santé)	13	30 %	0	0 %	7	6 %	3	4 %	1	20 %	24	10 %
Diminution d'activité	0	0 %	0	0 %	2	2 %	3	4 %	0	0 %	5	2 %
Recherche d'associé (pour agrandir une ste existante)	6	13 %	3	33 %	7	6 %	2	3 %	0	0 %	18	7 %
Total des cessations	44	100 %	9	100 %	114	100 %	71	100 %	5	100 %	243	100 %

L'inscription au RDI relève l'intention du cédant à transmettre son siège d'exploitation et à voir perdurer un outil de production, que l'on soit en fin de carrière ou pas.

TROUVER SA FUTURE EXPLOITATION

Le nombre de candidats au RDI se maintient avec 635 personnes enregistrées mais les nouvelles inscriptions baissent (-9 %)



Les candidats inscrits au RDI sont majoritairement des jeunes issus de familles agricoles et qui travaillent déjà en agriculture (dans la production ou les activités de conseil)

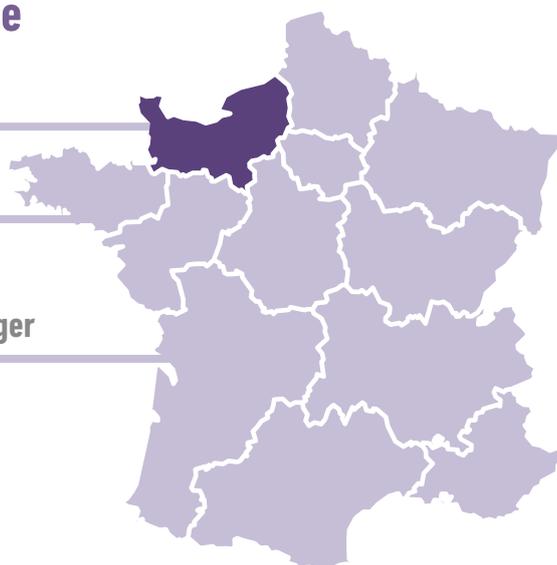
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Age moyen	31	31	32	32	30	34
Femmes	19 %	17 %	19 %	18 %	20 %	20 %
Origine non agricole	47 %	42 %	49 %	48 %	52 %	45 %
En emploi hors agriculture	16 %	17 %	17 %	17 %	16 %	18 %
Est actuellement salarié agricole ou para-agricole	44 %	48 %	46 %	46 %	46 %	49 %

La majorité des candidats vit déjà en Normandie

61 % des candidatures au RDI viennent de Normandie

21 % des candidatures au RDI viennent des départements voisins

18 % des candidatures au RDI viennent de France ou de l'étranger



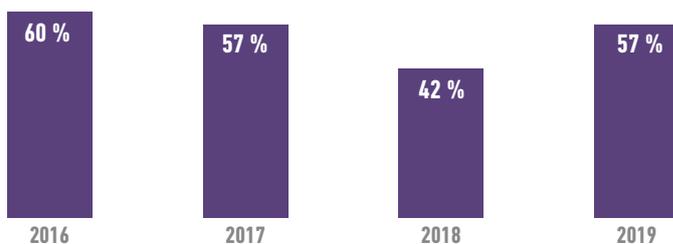
S'installer en société surtout hors cadre familial soulève des inquiétudes. Seulement 8 % des inscrits au RDI envisagent cette éventualité à l'inscription

Les projets de reprise

	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine-Maritime		Normandie	
1 ^{re} installation Individuelle	54	53 %	20	54 %	91	50 %	122	77 %	76	49 %	363	57 %
1 ^{re} installation sociétaire	37	36 %	6	16 %	48	26 %	18	11 %	75	49 %	184	29 %
<i>dont installation sociétaire familiale</i>	28	27 %	5	14 %	35	19 %	12	8 %	62	40 %	142	22 %
<i>dont installation sociétaire HCF</i>	19	19 %	1	3 %	13	7 %	6	4 %	13	8 %	52	8 %
Indifférent	2	2 %	4	11 %	8	4 %	4	3 %	0	0 %	18	3 %
Total	93	91 %	30	89 %	147	80 %	144	91 %	151	98 %	565	89 %
Agrandissement	4	4 %	3	8 %	4	2 %	1	1 %	2	1 %	14	2 %
Réinstallation	5	5 %	1	3 %	32	18 %	14	8 %	1	1 %	53	7 %
Total	9	9 %	4	11 %	36	20 %	15	9 %	3	2 %	67	11 %
Total général	102	100 %	37	100 %	183	100 %	159	100 %	154	100 %	635	100 %

Malgré les actions de sensibilisation sur l'intérêt de travailler en société, les recherches s'orientent toujours au profit des installations à titre individuel ou avec des associés connus.

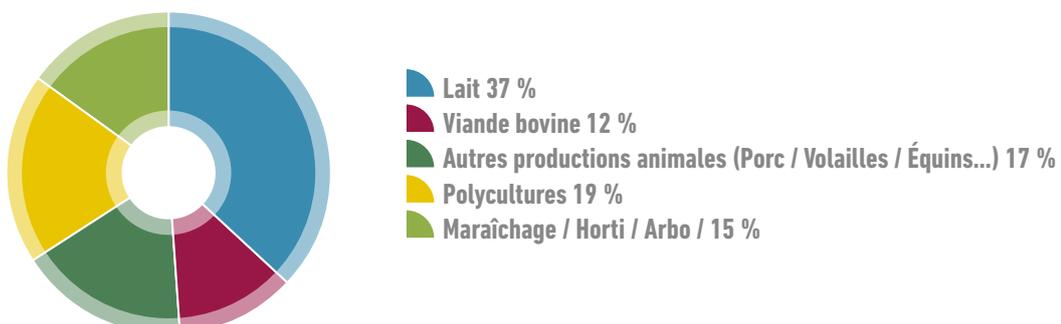
% de candidats avec un projet de reprise à titre individuel



Au fur et à mesure de leur recherche, certains des candidats s'orientent vers un projet d'association avec un tiers car le coût de l'installation est moins onéreuse qu'en individuel mais aussi car cela permet une meilleure qualité de vie au travail.

Les candidats inscrits au RDI cherchent à s'installer en production laitière (37 %), en polyculture (19 %) ou élevage de porcs ou petits animaux (17 %)

Caractéristiques de recherches des candidats au RDI



LA MISE EN RELATION AVEC LE RDI

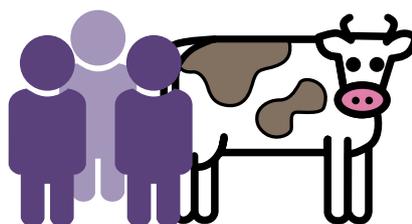
La vocation du RDI : mettre en relation les cédants avec des candidats. On compte 3 candidats pour 1 exploitation

2016	2017	2018	2019
693 candidats en recherche 186 exploitations à transmettre	690 candidats en recherche 224 exploitations à transmettre	606 candidats en recherche 214 exploitations à transmettre	635 candidats en recherche 243 exploitations à transmettre

Selon les filières, le choix est plus ou moins large



1 candidat pour
1 ferme laitière



3 candidats pour
1 ferme bovin viande



15 candidats pour
1 ferme en polyculture
(au lieu de 20 en 2018)



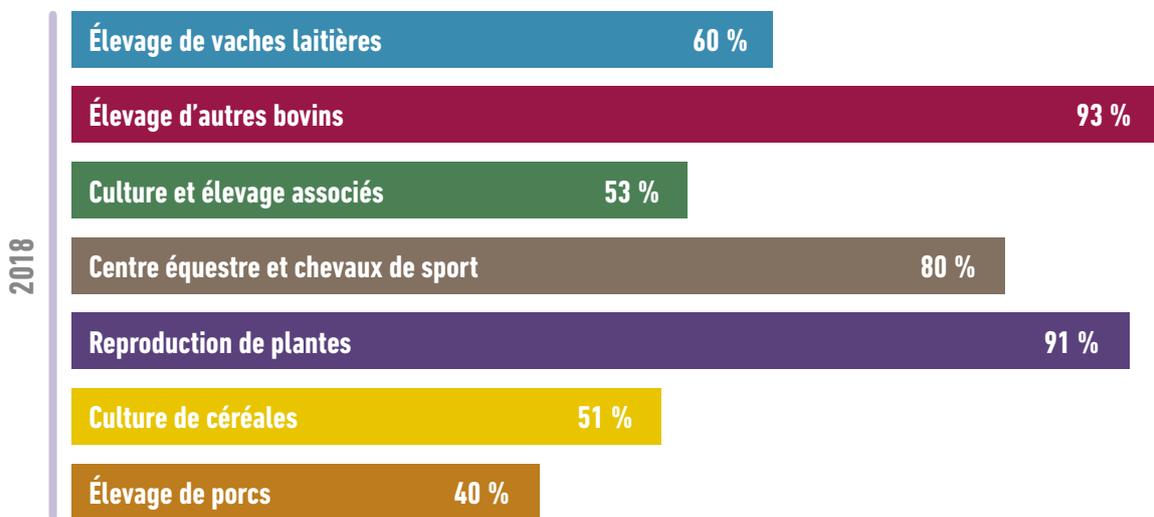
3 candidats pour 1 ferme en productions végétales (maraîchage, horticulture, arboriculture)

Les exploitations céréalières sont très attractives auprès des candidats et il y a peu d'offres. La mise en relation est facilitée du fait d'un vivier important de candidats mais le prix élevé reste un frein. Dans ce contexte, l'accompagnement administratif, financier et psychologique est indispensable pour faire converger les projets et faire aboutir les transmissions. Le RDI a mis en relation 633 candidats et cédants en 2019.

LE TAUX DE RENOUVELLEMENT

Grâce aux données de la MSA, on estime que 63 % des cessations d'activité débouchent sur une installation, c'est 5 points de plus qu'en 2017

Taux de renouvellement en 2018
 (Nombre d'installation par rapport au nombre de cessation d'activité)

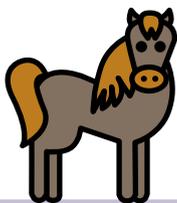


En moyenne en 2017, 63 % des cessations d'activité étaient suivies d'une reprise par un nouvel agriculteur (dont transfert entre époux qui représente 56 installations). Les autres sont démantelées et/ou partent à l'agrandissement de structures déjà existantes. Ce ratio cache des écarts importants entre les filières. Le taux de renouvellement le plus faible concerne les exploitations porcines (40 %), céréalières (51 %) et en polyculture élevage (53 %) qui sont mal connues, en déficit d'attractivité ou trop chères pour des jeunes primo-accédants.

Données : MSA



Il y a aussi des réorientations de production lors de la reprise et des créations d'entreprises dans les secteurs du cheval, du maraîchage et de l'aviculture



+ 28 écuries nouvelles et/ou créées à partir d'une exploitation d'une autre production (tendance déjà observée l'année passée avec 20 nouvelles entreprises).



+ 20 nouveaux maraîchers et/ou créés à partir d'une exploitation d'une autre production.



+ 14 nouveaux élevages de volailles et/ou créés à partir d'une exploitation d'une autre production.



Dans certaines filières, on note plus d'installations que de cessations d'activité. Cela s'explique par des réorientations de production lors de la reprise notamment des exploitations en lait ou en polyculture élevage qui évoluent vers la filière équine ou l'aviculture. On constate aussi la création de nouvelles entreprises à partir de foncier privé ou peu de foncier en particulier pour l'élevage de petits animaux (volailles, caprins) et en maraîchage ou arboriculture. Ces « nouvelles » entreprises représentent 9 % (79 installations) des installations enregistrées par la MSA soit presque le double que l'année passée (40 installations / 5%).



LA PÉRIODE AVANT L'INSTALLATION

2 dispositifs pour découvrir l'exploitation et s'initier au métier de chef d'exploitation

Pour permettre aux candidats à l'installation de travailler sur l'exploitation avant l'installation, il existe deux dispositifs qui leur confèrent le statut de stagiaire de la formation professionnelle :

- Le stage créateur d'entreprise si le candidat est inscrit à Pôle Emploi, dispose de droits ARE (Aide au Retour à l'Emploi) et de l'accord de l'administration.
- Le contrat de parrainage, financé par la Région Normandie est une autre solution sous réserve de conditions (diplôme, installation hors cadre familial, non bénéficiaire de l'ARE).

L'objectif est de donner la possibilité de tester toutes les dimensions et les exigences du métier mais aussi d'appréhender le fonctionnement et l'entente avec les futurs associés.

63 jeunes ont pu travailler avec le cédant ou leurs futurs associés

- ▶ **7** jeunes hors cadre familial grâce à un contrat de parrainage financé par la Région Normandie
- ▶ **56** porteurs de projet, indemnisés par Pôle emploi dans le cadre d'un stage créateur d'entreprise





Profil des jeunes en contrat de parrainage

43 % origine non agricole

10 mois est la durée moyenne du contrat

▶ **31 %** des contrats ont débouché sur l'installation prévue

▶ **2 %** n'ont pas débouché sur l'installation prévue

▶ **27 %** sont encore en cours

Profil des demandeurs d'emploi en stage créateur d'entreprise

63 % origine non agricole

7 mois est la durée moyenne du contrat

▶ **54 %** des contrats ont débouché sur l'installation prévue

▶ **32 %** n'ont pas débouché sur l'installation prévue

▶ **37 %** sont encore en cours

Le contrat parrainage est une solution proposée aux jeunes déjà issus du milieu agricole alors que le stage créateur d'entreprise vise majoritairement les porteurs de projet NIMA. Les 2 dispositifs ont le même objectif : permettre de tester toutes les dimensions et exigences du métier mais aussi appréhender le fonctionnement et l'entente avec les futurs associés. Il est important qu'il y ait une prise de conscience en amont de l'installation. En effet, car si le projet ne convient pas ou que le métier ne correspond pas les répercussions seront lourdes de conséquences.

L'INFO AGRICOLE 100 % NORMANDE



Newsletter



Réseaux sociaux



Retrouvez-nous

normandie.chambres-agriculture.fr



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

COORDINATION

Chambre régionale d'agriculture de Normandie – Céline Collet
6 rue des Roquemonts – CS 45 346
14 053 CAEN Cedex 4
Tél. : 02 31 47 22 84
www.normandie.chambres-agriculture.fr

OBSERVATOIRES DONNÉES 2019
JUN 2020

 @AgriNdie  @agri_normandie



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE